

## [Discours du Benjamin des élèves](#)

Parmi les prisonniers d'une troupe africaine faits par les allemands, après quatre journées de durs combats, un officier du grade de Capitaine, refusait obstinément d'exécuter l'ordre qui lui était donné, par l'adversaire de se joindre aux tirailleurs.

CHARLES NTCHORERE , c'était son nom, ne sous-estimait pas ses frères de race. seulement, de ses instants

difficiles, le code de l'honneur lui imposait de ne pas céder aux caprices de l'ennemi mais de sauvegarder sa fierté et sa dignité, en restant à la place que lui conférait son état-civil et son grade.

En effet, bien que n'étant pas des quatre communes de DAKAR, GOREE, SAINT-LOUIS et RUFISQUE, le capitaine NTCHORERE s'était vu gratifier de la citoyenneté française, grâce à ses qualités exceptionnelles de meneur d'homme et son sens élevé du devoir. Accepter de rejoindre les rangs des tirailleurs équivalait donc pour lui à renoncer, sous la contrainte, à ses prérogatives.

Et cela il ne pouvait l'admettre, même au prix de sa vie. C'est alors que l'adversaire mécontent de ne pouvoir le contraindre, n'eut d'autres recours que de l'abattre d'un coup de pistolet.

Ainsi mourut le capitaine CHARLES NTCHORERE le 7 JUIN 1940 pour n'avoir pas accepté de faire preuve de faiblesse devant l'ennemi.

Voilà l'homme dont le Prytanée militaire de Saint-Louis honore aujourd'hui la mémoire. Celui dont la vie exemplaire et la mort héroïque constituent une des plus belles pages de l'histoire africaine.

Capitaine CHARLES NTCHORERE, les enfants de troupe du Prytanée militaire de Saint-Louis se félicitent d'appartenir à l'établissement qui t'a eu comme chef et qui porte ton nom. Ils voudraient également, en cet instant solennel, te témoigner leur attachement aux principes moraux que tu as toujours défendus.

Puisse DIEU tout-puissant nous donner la force et le courage de rester fidèles à tes idéaux !  
et à notre devise : SAVOIR POUR MIEUX SERVIR.

Je vous remercie de votre attention;